

# La Russie et l'Ukraine soviétiques

## Leurs relations mutuelles et leurs destinées

[Christian Rakovsky](#)

*Source: «Soviet Russia», vol. III, n° 24, samedi 11 décembre 1920, pp. 570-573. Traduction et notes pour MIA. Cf. une [autre traduction](#).*

La révolution socialiste ne transforme pas seulement la structure économique et politique interne des États, elle modifie aussi radicalement les relations entre eux. Les rapports entre les États soviétiques sont fondamentalement distincts des rapports entre les États bourgeois. L'État bourgeois se distingue de l'État prolétarien jusque dans ses principes élémentaires. L'État prolétarien n'entre en vérité dans aucune des classifications établies par les économistes politiques de la vieille société.

Le présupposé de toutes les formes d'administration étatiques – qu'elle soit aristocratique, démocratique, de monarchie absolue, de monarchie constitutionnelle, républicaine, etc. est leur exclusivité et leur caractère discriminant. La plus démocratique des républiques démocratiques place ses propres citoyens dans une sorte d'opposition aux étrangers. Dans la république la plus démocratique, les étrangers ne sont pas admis au sein de la vie politique du pays. Celle-ci est un privilège des classes possédantes nationales ou, au mieux, des seuls citoyens de l'État en question.

Dans la constitution des nations soviétiques par contre, aussi bien celle de Russie que d'Ukraine, un principe fondamental est précisément l'abolition de tous les privilèges de race. Ainsi, par exemple, le paragraphe 20, section C, de la Constitution de la République Socialiste d'Ukraine proclame que « *Les étrangers appartenant à la classe ouvrière ou à la classe paysanne laborieuse jouissent du droit de vote* ». Une telle règle constitutionnelle est totalement incompréhensible pour le juriste bourgeois qui a l'habitude de considérer comme allant de soi l'opposition de son propre État aux autres États et de ses citoyens aux étrangers présents chez lui. Mais cette règle est le résultat logique de la qualité la plus fondamentale du prolétariat.

La principale différence entre l'État prolétarien et l'État bourgeois réside dans leurs fondements économiques distincts, qui s'excluent absolument. L'État bourgeois, ainsi que les formes d'organes étatiques qui l'ont précédé, est fondé sur le principe de la propriété privée de la terre et des moyens de production. L'ensemble du droit dit bourgeois, qui règle les rapports entre les propriétaires privés, est fondé sur ce principe. L'État dans son ensemble, avec toutes ses institutions, ses organismes militaires, administratifs et économiques – ainsi que son Église – constitue également un type de propriété, bien sûr pas celle de tel ou tel capitaliste, mais la propriété de toute la classe possédante : les classes bourgeoises et les propriétaires fonciers ou esclavagistes.

L'objectif de chaque propriétaire privé est le développement et le renforcement de son pouvoir d'exploitation. La concurrence est un moyen d'atteindre cet objectif. Le résultat de la loi de la concurrence est la destruction ou, au mieux, l'assujettissement des propriétaires les moins riches et les moins compétents à ceux qui ont plus de moyens, plus de capital et plus de compétences.

La même loi commande également le développement des États bourgeois. Ils constituent précisément de tels organismes de compétition, en concurrence entre eux, et le résultat de celle-ci est le même ; la destruction complète des États faibles ou au mieux leur soumission aux États forts. Le principe de l'État bourgeois s'exprime précisément dans la création de ces États nationaux individuels

mutuellement hostiles. Entre ces États, il peut y avoir des traités commerciaux, des accords postaux, télégraphiques et ferroviaires ; selon la conjoncture internationale, il peut y avoir des alliances défensives et offensives entre eux, mais ces arrangements ont un caractère temporaire, occasionnel et inachevé.

De tels arrangements ne peuvent éliminer l'antagonisme singulier et profond qui existe entre ces États et dans l'ensemble de la société capitaliste. Dès que le danger qui unit les différents pays ou que les coïncidences temporaires d'intérêts particuliers sont dépassés, la lutte et la haine s'enflamment à nouveau entre eux avec une force accrue, car ce conflit découle de leur nature même. L'histoire de la coalition des pays de l'Entente <sup>[1]</sup> et de leurs alliés avant et après la guerre impérialiste est particulièrement caractéristique à cet égard.

L'idéologie de l'État bourgeois est le nationalisme. Les intrigues diplomatiques, l'espionnage sous toutes ses formes, les tromperies mutuelles, sont les instruments habituels du pouvoir bourgeois. Lorsque Marx, dans le premier manifeste de l'Internationale, en évoquant la politique étrangère des États capitalistes, leur opposait une politique qui devait être fondée sur les lois de la morale humaine <sup>[2]</sup>, il ne voulait évidemment pas dire que les socialistes de la société bourgeoise devaient soutenir la morale chrétienne par opposition à cette politique d'État : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais point qu'ils te fassent ». Il attirait plutôt l'attention du prolétariat sur le fait que seule la victoire d'une révolution prolétarienne pouvait créer les conditions de relations honnêtes et franches entre toutes les nations.

Contrairement à l'État bourgeois, l'État prolétarien, qui rejette la propriété privée en tant que moyen de production, récuse en même temps la propriété privée en tant qu'attribut de l'État lui-même. Dans l'État socialiste, le principe normatif n'est pas l'intérêt de l'exploiteur privé, mais l'intérêt de toute la classe ouvrière. De la même manière que disparaîtront les frontières entre les productions privées individuelles uniquement régies par la loi de la concurrence, les frontières séparant les États socialistes n'auront plus un caractère politique mais seront transformées en simples limites administratives.

Au lieu de l'économie capitaliste chaotique, dans laquelle la production la plus massive de produits manufacturés et l'exploitation la plus intense de l'ouvrier alternent avec la crise industrielle et le chômage, il y aura une production organisée et nationalisée, développée rationnellement selon les besoins généraux d'un plan national, et non pas seulement sur une échelle nationale mais aussi sur internationale.

La tendance fondamentale de la révolution socialiste est la centralisation politique et économique,

[1] Bloc de puissances impérialistes (Angleterre, France et Russie) qui s'est définitivement formé en 1907 à la suite de « l'Entente cordiale » entre la France et l'Angleterre de 1904. Ce bloc s'était constitué en opposition aux puissances impérialistes de la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie). Pendant la Première guerre mondiale (1914-1918), l'Italie quitta la Triple Alliance pour se déclarer neutre d'abord, et pour rejoindre ensuite le camp de l'Entente, ainsi que le Japon et les États-Unis. L'Entente fut la principale instigatrice de l'intervention militaire contre la Révolution russe.

[2] Rakovsky fait référence ici au dernier paragraphe du [Manifeste inaugural de l'Association Internationale des Travailleurs](#) de Marx : « Si l'émancipation des classes travailleuses requiert leur union et leur concours fraternels, comment pourraient-elles accomplir cette grande mission si une politique étrangère, qui poursuit des desseins criminels, met en jeu les préjugés nationaux et fait couler dans des guerres de piraterie le sang et dilapide le bien du peuple ? Ce n'est pas la prudence des classes gouvernantes de l'Angleterre, mais bien la résistance héroïque de la classe ouvrière à leur criminelle folie qui a épargné à l'Europe occidentale l'infamie d'une croisade pour le maintien et le développement de l'esclavage outre Atlantique. L'approbation sans pudeur, la sympathie dérisoire ou l'indifférence stupide avec lesquelles les classes supérieures d'Europe ont vu la Russie saisir comme une proie les montagnes-forteresses du Caucase et assassiner l'héroïque Pologne, les empiétements immenses et sans entrave de cette puissance barbare dont la tête est à Saint-Petersbourg et dont on retrouve la main dans tous les cabinets d'Europe, ont appris aux travailleurs qu'il leur fallait se mettre au courant des mystères de la politique internationale, surveiller la conduite diplomatique de leurs gouvernements respectifs, la combattre au besoin par tous les moyens en leur pouvoir, et enfin lorsqu'ils seraient impuissants à rien empêcher, s'entendre pour une protestation commune et revendiquer les simples lois de la morale et de la justice qui devraient gouverner les rapports entre individus, comme lois suprêmes dans le commerce des nations. Combattre pour une politique étrangère de cette nature, c'est prendre part à la lutte générale pour l'affranchissement des travailleurs. »

prenant provisoirement la forme d'une fédération internationale. Bien entendu, la création de cette fédération ne peut se faire d'un trait de plume, elle résulte d'un processus plus ou moins long d'élimination des particularismes, des provincialismes, des préjugés bourgeois démocratiques et nationaux, qui découlera de la connaissance et de l'adaptation mutuelles.

Ces principes, qui avaient déjà été annoncés par la première Internationale ouvrière, s'appliquent naturellement aux relations entre les républiques soviétiques déjà existantes, en particulier entre la Russie soviétique et l'Ukraine soviétique. Dès le premier moment de l'existence commune de ces républiques, la Russie soviétique et l'Ukraine soviétique ont commencé à jeter les bases de relations économiques et politiques sur le modèle fédératif. Bien que durant cette phase, qui s'étendit jusqu'en juin 1919, les deux républiques disposaient de commissariats indépendants pour toutes les branches de leurs affaires nationales, il existait néanmoins déjà une connexion et un plan de travail commun entre ces commissariats. Au fil du temps, ces deux républiques ont trouvé leur propre mode de structuration dans la création d'organes centraux communs.

En juin 1919, le Comité exécutif central de la République soviétique socialiste d'Ukraine a adopté une résolution sur la nécessité d'unir un certain nombre de commissariats des deux républiques, à savoir les commissariats à l'armée et à la marine, aux transports, aux finances, au travail, aux postes et au télégraphe, et les conseils suprêmes de l'économie nationale. Cette résolution a été ratifiée par le Comité exécutif central de la République soviétique de Russie [voir le traité du 28 décembre ci-dessous] et, en 1920, le premier congrès des Soviets ouvriers et paysans d'Ukraine a également approuvé, de son côté, la décision des deux Comités exécutifs centraux dans une résolution remaniée. Mais une structure précise des organes fédératifs, c'est-à-dire des organes réunissant les commissariats ukrainiens et russes, n'a pas encore été élaborée.

Le Comité exécutif central de la Russie soviétique, dans sa session de février, a proposé une liste de membres des commissions devant se charger de l'élaboration d'une constitution fédérative. Mais du fait que les membres responsables de ces commissions ont été affectés à des missions militaires et politiques hors de Moscou, il n'a pas été possible d'entreprendre la réalisation de cette tâche, et les relations fédératives sont encore réglées au cas par cas par des accords directs entre les deux républiques.

Un tel type d'accord, concernant les affaires militaires, a été conclu en janvier de l'année dernière. L'unification de l'appareil de l'armée prévoyait également la formation, dans un avenir proche, de cadres distincts pour les régiments rouges ukrainiens, la langue ukrainienne y étant utilisée dans les commandements. Dans ce but, la création d'une école pour les commandants ukrainiens rouges avait été prévue et est d'ores et déjà réalisée. A Kharkov, la création d'une école centrale pour les commandants rouges vient d'être entreprise. Dans cet accord d'unification, la création d'une section militaire au sein du Conseil des commissaires du peuple d'Ukraine a été prévue dans le but de maintenir une liaison permanente avec l'appareil militaire et administratif en Ukraine. Cette section dépend directement du Conseil révolutionnaire militaire de la république, qui est en même temps le conseil militaire révolutionnaire de la fédération russo-ukrainienne <sup>[3]</sup>.

Subsistent encore séparément, dans les deux républiques, les Commissariats du peuple à l'agriculture, à l'éducation, aux affaires intérieures, à la protection sociale, à la santé, au ravitaillement, à l'inspection ouvrière et paysanne, ainsi que la Commission extraordinaire de lutte contre la contre-révolution [Tchéka].

Le Conseil ukrainien des commissaires du peuple comprend les commissaires du peuple de la République socialiste soviétique d'Ukraine et ses représentants désignés au sein des commissariats

---

[3] Le Conseil militaire révolutionnaire de la République était l'organe de direction et d'administration suprême de l'Armée rouge réunissant ses chefs politiques et militaires. Pendant les années de guerre civile, son président était Léon Trotsky, assisté par Ephraïm Skliansky comme vice-président. Le Commandant en chef de l'armée rouge ainsi que son chef d'état-major et le chef de la direction politique de l'armée en étaient également membres.

unifiés avec la Russie. Au sein du Conseil, ces représentants ont le même pouvoir que leurs camarades des commissariats non unifiés.

Ce système de relations fédératives ne saurait être considéré comme complet ou parfait. Mais nous n'avons pas abordé la question des relations fédératives dans un esprit dogmatique, car nous n'avons jamais été d'avis que les relations nationales, notamment les relations entre les républiques soviétiques, pouvaient être réglées sur la base de dispositions abstraites. La constitution fédérative des républiques soviétiques a été dictée par la nécessité de leur vie pratique elle-même, et tenait pleinement compte des expériences nationales déjà acquises.

Les relations particulières dans lesquelles se trouvaient la Russie soviétique et l'Ukraine soviétique l'une envers l'autre ont considérablement facilité la tâche de créer rapidement des relations fédératives étroites entre elles. Les prolétariats des deux États sont historiquement étroitement liés par leur lutte commune contre le tsarisme russe. En outre, l'Ukraine et la Russie étaient unies par une intense vie économique commune. Après la Révolution d'Octobre, la Russie soviétique était devenue la base arrière de la lutte des ouvriers et des paysans d'Ukraine contre la Rada centrale <sup>[4]</sup>, contre l'occupation austro-allemande, contre l'autorité du [Hetman \[Skoropadsky\]](#), contre le gouvernement de [Dénikine](#), et finalement aujourd'hui contre les Polonais <sup>[5]</sup>. La révolution ouvrière et paysanne ukrainienne devait naturellement se régler sur celle de la Russie soviétique, qui était le seul centre du pouvoir soviétique.

Les mouvements communistes en Ukraine et en Russie étaient eux aussi déjà historiquement liés par leur passé commun. Le parti bolchevique a organisé la classe ouvrière dans tout l'ancien empire russe. En Ukraine, cette tâche a été facilitée par le fait que le prolétariat urbain de cette région est, dans une très large mesure, d'origine russe. <sup>[6]</sup>

---

[4] En avril 1917 fut élue une « Rada (parlement) centrale » majoritairement menchévique-socialiste-révolutionnaire. Elle négocia une large autonomie avec le Gouvernement provisoire russe mais, après la révolution d'Octobre, elle déclara unilatéralement l'indépendance de l'Ukraine et s'opposa à la Russie soviétique en favorisant les forces contre-révolutionnaires et en se subordonnant à l'impérialisme allemand. Le chassé-croisé des divers pouvoirs (Kiev changera de main plus de 6 fois) durera jusqu'en octobre 1920 lorsque la République socialiste soviétique d'Ukraine fut proclamée, avec Christian Rakovsky comme président du Conseil des Commissaires du peuple.

[5] Le 25 avril 1920, les dirigeants de la Pologne décidèrent, encouragés par la France impérialiste, de lancer une offensive contre l'Ukraine et la Russie soviétiques. D'abord victorieuse, cette offensive fut stoppée au mois de mai et en juin l'Armée rouge passait à la contre-offensive. A la mi-août le Front soviétique du Sud-Ouest atteignait Varsovie et Lvov mais ses lignes de communication étant trop étirées et ses forces trop dispersées à cause des dissensions au sein des chefs de l'Armée rouge, celle-ci subit une lourde défaite face à une contre-offensive polonaise lancée le 16 août. Le 12 octobre un armistice était signé, puis un traité de paix le 18 mars 1921 à Riga.

[6] Dans les thèses élaborées par le Comité central du Parti communiste d'Ukraine concernant les relations nationales entre la Russie et l'Ukraine, ces points de vue sont développés aux points 8, 9, 10. Nous les présentons ci-après dans leur intégralité :

*« 8. L'indépendance des masses ouvrières ukrainiennes, leur droit de jouir des fruits de leur travail et des ressources de l'Ukraine – terres, mines, usines – ne peuvent être assurés que par un véritable pouvoir ouvrier et paysan, la République soviétique socialiste d'Ukraine. Tous les efforts des ouvriers et des paysans ukrainiens doivent être dirigés vers la consolidation du pouvoir soviétique socialiste. Mais l'expérience a montré, en Hongrie, en Bavière et en Ukraine même, que les contre-révolutions peuvent facilement venir à bout de toutes les républiques soviétiques qui ne peuvent offrir la résistance militaire nécessaire, en raison de l'exiguïté de leur territoire et de leur population, ou en raison de l'absence d'un appareil militaire et civil suffisamment organisé, ainsi que du manque d'expérience politique.*

*9. De toutes les républiques soviétiques qui ont existé jusqu'à présent, seule la Russie soviétique a été capable de résister victorieusement à la contre-révolution internationale et intérieure, et de porter des coups sévères à ses adversaires. Seule la Russie soviétique possède les conditions géographiques, ainsi que les ressources économiques et politiques (étendue du territoire, immensité de la population, richesse des ressources, des millions d'individus constituant un prolétariat industriel révolutionnaire, un appareil militaire et civil organisé, une expérience politique accumulée), qui en font une forteresse imprenable contre toutes les attaques de l'impérialisme international. Il résulte de ces circonstances que la Russie soviétique est le chef et l'organisateur du prolétariat international dans la lutte contre l'impérialisme international. Chaque nouvelle république soviétique, poussée par l'instinct de conservation, cherchera le soutien et l'aide de la Russie soviétique. Et une alliance effective avec la Russie soviétique est le devoir révolutionnaire de chaque nouvel État soviétique.*

*10. Outre les intérêts de la défense, une alliance étroite de la République socialiste d'Ukraine avec la Russie soviétique est également dictée par un certain nombre de circonstances qui découlent toutes du destin historique indissolublement lié de ces deux États soviétiques. Les ouvriers et les paysans russes et ukrainiens étaient déjà unis par la*

Mais les différents partis « socialistes » petits-bourgeois ukrainiens, qui ont mis la question nationale au premier plan au détriment de la révolution sociale de la classe ouvrière, ont manifesté dès les premiers jours de la révolution, dès février 1917, une tendance à diviser la classe ouvrière en Ukraine, à opposer les ouvriers ukrainiens, et surtout les paysans ukrainiens, à la Russie. Pendant le gouvernement provisoire de [Kerensky](#), ils ont couvert leur orientation nationaliste derrière les slogans du fédéralisme, car ils voyaient dans ce gouvernement un gouvernement petit-bourgeois très semblable au leur, une politique apparentée à la leur et ils ont été amenés ainsi à sacrifier leur propre orientation politique nationale.

Après la révolution d'Octobre, ces partis nationalistes se sont par contre ouvertement orientés vers une séparation complète de la classe ouvrière et de la paysannerie ukrainiennes de la classe ouvrière et de la paysannerie russes. Lors des négociations de paix de Brest-Litovsk, ils ont définitivement rejoint le camp des impérialistes austro-allemands. A partir de ce moment, les social-nationalistes ukrainiens se sont complètement alignés sur la contre-révolution impérialiste occidentale.

Pendant deux ans et demi, l'Ukraine a été le théâtre d'une féroce guerre civile, non seulement entre les ouvriers et les paysans, d'une part, et les propriétaires terriens et les capitalistes, d'autre part, mais aussi entre les secteurs de la classe ouvrière et de la paysannerie ayant une conscience de classe et les éléments non conscients qui suivaient le sillage des partis socialistes-nationaux ukrainiens petits-bourgeois et soutenaient en fait la contre-révolution russe et internationale.

Nous pouvons dire que la guerre civile en Ukraine est maintenant arrivée à sa conclusion sur ces deux terrains ; le prolétariat a finalement vaincu non seulement la contre-révolution des gardes blancs, mais aussi la contre-révolution nationaliste petite bourgeoise. Les partis socialistes-nationaux ukrainiens se sont effondrés. Leurs meilleurs éléments ont déjà rejoint le Parti communiste (Bolchevique) d'Ukraine, qui est actuellement le seul représentant politique du prolétariat et de la paysannerie révolutionnaire de ce pays.

\*\*\*

## Traité entre la Russie et l'Ukraine soviétiques

*Source: «Soviet Russia», vol. IV, n° 9, samedi 26 février 1921, p. 219. Traduction MIA.*

Le 28 décembre 1920

Les relations étroites existant entre les deux grandes républiques soviétiques sont renforcées par le nouveau traité suivant :

Le Gouvernement de la République soviétique russe d'une part, et le Gouvernement de la République soviétique ukrainienne d'autre part, ayant reconnu leur souveraineté respective sur la base du droit à l'autodétermination des peuples proclamé par la grande révolution prolétarienne ; vu la nécessité d'unifier leurs forces pour leur défense et leur protection mutuelles, ainsi que dans l'intérêt

---

*lutte contre le joug tsariste et l'impérialisme grand-russe. Ils sont liés par la proximité de la langue, par une population mixte similaire, par une vie économique commune. Une séparation complète de ces deux pouvoirs soviétiques ne serait qu'un processus artificiel, en contradiction avec toute la lutte passée et future des ouvriers et des paysans ukrainiens. Une séparation nationale complète de l'Ukraine et de la Russie conduira inévitablement à une lutte nationale interne en Ukraine, et à l'aggravation des conditions économiques, tant en Ukraine qu'en Russie. » (Note « Soviet Russia »)*

de leur reconstruction économique, ont décidé de conclure un traité d'alliance et ont désigné à cet effet comme plénipotentiaires les personnes suivantes :

En qualité de représentants de la République soviétique de Russie, le président du Conseil des commissaires du peuple, Vladimir Ilitch Oulianov et le commissaire du peuple aux Affaires étrangères, Georgui Vassiliévitch Tchitchérine.

En qualité de représentants de la République soviétique d'Ukraine, le président du Conseil des commissaires du peuple d'Ukraine et Commissaire du peuple aux Affaires étrangères, Christian Georghévitch Rakovsky.

Ces représentants plénipotentiaires ont procédé à l'examen réciproque de leurs pouvoirs respectifs et, les ayant trouvés entièrement satisfaisants, sont parvenus à l'accord suivant :

1. La République soviétique fédérative socialiste de Russie et la République soviétique d'Ukraine concluent entre elles un traité d'alliance militaire et économique ;

2. Les représentants des deux puissances estiment nécessaire de déclarer que toutes les obligations qu'elles pourront contracter à l'avenir envers d'autres États ne pourront être conditionnées que par les intérêts communs des ouvriers et des paysans découlant du traité d'alliance entre les deux républiques, et que le fait d'avoir appartenu autrefois à l'ancien Empire russe n'entraîne pour la République soviétique d'Ukraine aucune obligation envers aucun autre État ;

3. En application des résolutions indiquées à l'art. 1, les deux gouvernements déclarent que leurs commissariats respectifs suivants sont désormais unifiés par le présent traité : (a) Armée et Marine, (b) Conseil suprême de l'économie nationale, (c) Commerce extérieur, (d) Finances, (e) Travail, (f) Communications, (g) Postes et Télégraphes ;

4. Les commissaires du peuple unifiés des deux républiques deviennent membres du Conseil des Commissaires du peuple de la République soviétique de Russie et sont également représentés dans le Conseil des commissaires du peuple de la République soviétique d'Ukraine, qui est désigné et contrôlé par le Comité exécutif central et le Congrès des soviets ukrainiens ;

5. Les réglementations et les formes de leur administration interne sont déterminés par des accords spécifiques ultérieurs entre les deux gouvernements ;

6. La direction et le contrôle des Commissariats unifiés sont entre les mains du Congrès pan-russe des soviets composé des délégués des ouvriers, des paysans et des soldats de l'Armée rouge, mais aussi, sur la base des décisions du Congrès pan-russe des soviets, du Comité exécutif central pan-russe, auquel la République soviétique d'Ukraine délègue ses représentants.

7. le présent traité est soumis à la ratification des organes législatifs suprêmes correspondants des deux républiques.

L'original est rédigé et signé en deux exemplaires, en langues russe et ukrainienne, à Moscou, le 28 décembre 1920.

Le président du Conseil des commissaires du peuple de la République soviétique de Russie,  
*V. I. Oulianov (Lénine)*

Le Commissaire du peuple aux Affaires étrangères de la République soviétique de Russie,  
*G. V. Tchitchérine.*

Le Président du Conseil des commissaires du peuple d'Ukraine et Commissaire du peuple aux Affaires  
étrangères,  
*C. G. Rakovsky.*